## Synthèse du fonctionnement des appellations millésime 2011

géothermie



Critères :	Activité de l'entreprise	Attestations d'assurance	Compétence d'un référent technique (critère qualitatif)	Contrôle qualité	Autres critères et engagements
Quoi ?	Compétences professionnelles	RC générale et RC décennale	Attestation de présence d'un référent + validation d'un critère qualitatif pour justifier de sa compétence	Audit(s) résultat cas 1 ou 2	Charte + redevance + audits + autres engagements
Quand?	Souscription uniquement	Pour toute demande	Pour toute demande	Dès le 4 <sup>ème</sup> millésime	Pour toute demande
Quali Sol	Appellation qualité pour les	installateurs de système solo	aire thermique		
<b>Qualisol</b> Chauffe-eau solaire	Plomberie sanitaire, chauffage, génie climatique, couverture, énergies renouvelables, appareils d'économie d'énergie, solaire thermique.	Plomberie-sanitaire, chauffage, génie climatique, couverture, zinguerie, pose de panneaux solaires	<ul> <li>2 références d'installation en service de moins de 18 mois (CESI ou SSC)</li> <li>Formation courte ou longue:</li> <li>Qualisol CESI (3 jours) de moins de 18 mois dans un centre de formation conventionné par Qualit'EnR ou chez un opérateur « EFIQUACE », avec réussite au QCM de validation,</li> <li>Validation des acquis de l'expérience (VAE) / formation d'au moins 350 heures dans les métiers considérés (CQP),</li> <li>Réussite au QCM de validation Qualisol CESI lors d'une session organisée par Qualit'EnR.</li> <li>1 audit de moins de 18 mois dont le résultat est un cas 1 ou un cas 2</li> </ul>	Au moins un audit de CESI ou SSC dont le résultat est un cas 1 ou cas 2 dans les 3 derniers millésimes (à partir de la 4 <sup>ème</sup> demande de millésime de l'appellation)	<ul> <li>Engagements: charte Qualisol et engagements du formulaire</li> <li>Passeport Qualit'EnR: s'acquitter du passeport* (50 euros Forfait appellation: s'acquitter du forfait (45 euros HT)</li> <li>Audit: s'acquitter des frais au moment de l'audit, soit 250 euros pour Qualisol ou 400 euros pour Qualisol Combi par aud</li> </ul>
<b>Qualisol Combi</b> Système solaire combiné	Chauffage, génie climatique, énergies renouvelables, appareils d'économie d'énergie, solaire thermique	Chauffage, génie climatique	<ul> <li>2 références d'installation en service de moins de 24 mois (SSC)</li> <li>Formation courte ou longue:</li> <li>Qualisol SSC (3 jours) de moins de 24 mois dans un centre de formation conventionné par Qualit'EnR ou chez un opérateur « EFIQUACOMBI », avec réussite au QCM de validation,</li> <li>Validation des acquis de l'expérience (VAE) / formation d'au moins 350 heures dans les métiers considérés (CQP),</li> <li>Réussite au QCM de validation Qualisol SSC lors d'une session organisée par Qualit'EnR.</li> <li>1 audit de moins de 24 mois dont le résultat est un cas 1 ou un cas 2</li> </ul>	Au moins un audit de SSC dont le résultat est un cas 1 ou cas 2 dans les 3 derniers millésimes (à partir de la 4 <sup>ème</sup> demande de millésime de l'appellation)	Fréquence des audits : un seul audit obligatoire pour une périod correspondant à 3 millésimes (une contre-visite ou un nouvel au peuvent être exigés dans le cas d'un résultat cas 3 ou cas 4).  Note : obligation d'être Qualisol pour demander ou conserver Quali Combi
Quali PV	Appellation qualité pour les	s installateurs de générateur	photovoltaïque raccordé au réseau		
<b>Module Elec</b> Générateur PV raccordé au réseau – partie Electricité	Electricité, génie climatique, chauffage, énergies renouvelables, appareils d'économie d'énergie et solaire photovoltaïque	Electricité, pose de panneaux photovoltaïques	<ul> <li>2 références d'installation en service de moins de 18 mois (générateurs PV raccordés au réseau)</li> <li>Formation courte ou longue:</li> <li>QualiPV Elec (3 jours) de moins de 18 mois dans un centre de formation conventionné par Qualit'EnR ou chez un opérateur « EFIQUAPV », avec réussite au QCM de validation,</li> <li>Validation des acquis de l'expérience (VAE) / formation d'au moins 350 heures dans les métiers considérés (CQP),</li> <li>Réussite au QCM de validation QualiPV Elec lors d'une session organisée par Qualit'EnR.</li> <li>1 audit de moins de 18 mois dont le résultat est un cas 1 ou un cas 2</li> </ul>	Au moins un audit de générateur PV raccordé au réseau dont le résultat est un cas 1 ou cas 2 dans les 3 derniers millésimes (à partir de la 4 <sup>ème</sup> demande de millésime de l'appellation)	• Engagements: - charte QualiPV et engagements du formulaire, - s'engager, si l'entreprise n'est titulaire que d'un seul des deux modules QualiPV, à sous-traiter ou co-traiter obligatoirement. • Passeport Qualit'EnR: s'acquitter du passeport* (50 euros H' • Forfait appellation: s'acquitter du forfait (45 euros HT) • Audit: s'acquitter des frais au moment de l'audit de 415 euro par audit avec à titre transitoire une participation exceptionnell de Qualit'EnR de 100 euros, et un coût divisé par 2 deux si 2 entreprises sont intervenues respectivement sur la partie élec e bât (soit 157,50 euros HT pour un module). Fréquence des audits: un seul audit obligatoire pour une périod correspondant à 3 millésimes (une contre-visite ou un nouvel au peuvent être exigés dans le cas d'un résultat cas 3 ou cas 4)
<b>Module Bât</b> Générateur PV raccordé au réseau – partie Intégration au bâti	Couverture, étanchéité, serrurerie/métallerie, énergies renouvelables, appareils d'économie d'énergie, pose de panneaux solaires	Couverture, procédés constructifs intégrés au bâti, pose de panneaux photovoltaïques	<ul> <li>2 références d'installation en service de moins de 18 mois (générateurs PV raccordés au réseau)</li> <li>Formation courte ou longue:</li> <li>QualiPV Bat (3 jours) de moins de 18 mois dans un centre de formation conventionné par Qualit'EnR ou chez un opérateur « EFIQUAPV », avec réussite au QCM de validation,</li> <li>Validation des acquis de l'expérience (VAE) / formation d'au moins 350 heures dans les métiers considérés (CQP),</li> <li>Réussite au QCM de validation QualiPV Bat lors d'une session organisée par Qualit'EnR.</li> <li>1 audit de moins de 18 mois dont le résultat est un cas 1 ou un cas 2</li> </ul>		
Quali Bois	Appellation qualité pour les	s installateurs d'appareil de (	chauffage bois énergie		
<b>Module Air</b> Appareil bois indépendant : insert, poêle, etc.	Âtrerie, chauffage, fumisterie, bois énergie, poêle et insert	Âtrerie, chauffage, fumisterie, installation de poêle et insert	• Formation courte ou longue:  - Qualibois « appareils indépendants » ( 3 jours) de moins de 18 mois dans un centre de formation conventionné par Qualit'EnR ou chez un opérateur « EFIQUABOIS », avec réussite au QCM de validation,  - Validation des acquis de l'expérience (VAE) / formation d'au moins 350 heures dans les métiers considérés (CQP),  - Réussite au QCM de validation Qualibois Air lors d'une session organisée par Qualit'EnR.  • 1 audit de moins de 18 mois dont le résultat est un cas 1 ou un cas 2	Au moins un audit d'appareil indépendant dont le résultat est un cas 1 ou cas 2 dans les 3 derniers millésimes (à partir de la 4 <sup>ème</sup> demande de millésime de l'appellation)	• Engagements: charte Qualibois et engagements du formulai • Passeport Qualit'EnR: s'acquitter du passeport* (50 euros H • Forfait appellation: s'acquitter du forfait (45 euros HT) • Audit: s'acquitter des frais au moment de l'audit, soit 250 eu HT par audit pour chaque module.  Fréquence des audits: un seul audit obligatoire pour une périod correspondant à 3 millésimes (une contre-visite ou un nouvel au peuvent être exigés dans le cas d'un résultat cas 3 ou cas 4)
Module Eau Appareil bois raccordé au réseau hydraulique (chaudière, etc.) et poêle.	Chauffage, génie climatique, énergies renouvelables, appareils d'économie d'énergie	Chauffage, génie climatique	<ul> <li>2 références d'installation en service de moins de 18 mois (appareil bois raccordé au réseau hydraulique)</li> <li>Formation courte ou longue:</li> <li>Qualibois « appareils raccordés au réseau hydraulique » (2 jours) de moins de 18 mois dans un centre de formation conventionné par Qualit'EnR ou chez un opérateur « EFIQUABOIS », avec réussite au QCM de validation,</li> <li>Validation des acquis de l'expérience (VAE) / formation d'au moins 350 heures dans les métiers considérés (CQP),</li> <li>Réussite au QCM de validation Qualibois Eau lors d'une session organisée par Qualit'EnR.</li> <li>1 audit de moins de 18 mois dont le résultat est un cas 1 ou un cas 2</li> </ul>	Au moins un audit d'appareil raccordé au réseau hydraulique dont le résultat est un cas 1 ou cas 2 dans les 3 derniers millésimes (à partir de la 4 <sup>ème</sup> demande de millésime de l'appellation)	
Quali Pac	Appellation qualité pour les	s installateurs de pompe à ch	aleur		
<b>QualiPAC</b> Pompe à chaleur aérothermique & géothermique	Chauffage, génie climatique, plomberie-sanitaire, électricité, énergies renouvelables, appareils d'économie d'énergie, pompe à chaleur, aérothermie et	Pompe à chaleur, aérothermie, géothermie	<ul> <li>3 références d'installation en service de moins de 18 mois (pompe à chaleur)</li> <li>Formation courte ou longue:</li> <li>QualiPAC « pompe à chaleur » (5 jours) de moins de 18 mois dans un centre de formation conventionné par Qualit'EnR ou chez un opérateur « EFIQUAPAC », avec réussite au QCM de validation,</li> <li>Validation des acquis de l'expérience (VAE) avec réussite au QCM de validation / formation d'au moins 350 heures dans les métiers considérés (CQP),</li> <li>Réussite au QCM de validation QualiPAC lors d'une session organisée par Qualit'EnR.</li> </ul>	Au moins 2 audits de pompe à chaleur dont les résultats sont des cas 1 ou cas 2 dans les 3 derniers millésimes (à partir de la 4 <sup>ème</sup> demande de millésime de l'appellation)	• Engagements : charte QualiPAC et engagements du formula  • Passeport Qualit'EnR : s'acquitter du passeport* (50 euros  • Forfait appellation : s'acquitter du forfait (45 euros HT)  • Audit : s'acquitter des frais au moment de l'audit, soit 250 e  HT par audit.  Fréquence des audits : 2 audits obligatoires pour une période  correspondant à 3 millésimes (une contre-visite ou un nouvel a

peuvent être exigés dans le cas d'un résultat cas 3 ou cas 4) \*paiement du passeport une seule fois par entreprise et par millésime

correspondant à 3 millésimes (une contre-visite ou un nouvel audit

l'appellation)

• 1 audit de moins de 18 mois dont le résultat est un cas 1 ou un cas 2